



Centre
Hospitalier
de DOUAI

n° **75**
NOVEMBRE
2018

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI

Pépîte

*Nos talents
au service
des patients*



► DOSSIER

LA PRISE EN CHARGE DIAGNOSTIQUE DE L'HYPERACTIVITÉ VÉSICALE AU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI



03

ACTUS :

Le CH Douai : pionnier de la responsabilité populationnelle



06

À LA LOUPE :

2008-2018 : 10 ans déjà !



14

ZOOM :

Le site internet du Centre Hospitalier de Douai se renouvelle

> ACTUS



Bienvenue à... 3

Le CH Douai classé dans le palmarès 2018 des hôpitaux et cliniques 3

Le service d'ophtalmologie ouvre ses portes aux professionnels 3



Le CH Douai pionnier de la responsabilité populationnelle 4

Un comportement exemplaire salué 4

« Un mariage en chute libre » 4



Blanchisserie, bionettoyage, brancardage, dispositifs sécurisés, déchets, hygiène, santé au travail et restauration collective : promouvoir les bonnes pratiques 5

Les patients du CH Douai exposent au musée de la Chartreuse 5

Le dispositif emplois d'avenir 5



> À LA LOUPE

2008-2018 : 10 ans déjà ! 6



> DOSSIER

La prise en charge diagnostique de l'hyperactivité vésicale au Centre Hospitalier de Douai 8



> ZOOM

Le site internet du Centre Hospitalier de Douai se renouvelle 14

Protocole Maastricht 3 : prélèvements d'organes sur donneurs décédés après arrêt des thérapeutiques actives (ATA) 15



Centre Hospitalier de DOUAI

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de Douai | N°75 Novembre 2018

Directeur de la publication : Renaud Dogimont / Chef de la rédaction : Amélie Andria / Ont participé à ce numéro : Dr Claire Boule / Dr Kamel Chabchoub / Maryline Durlakiewicz / Amélie Renaud / José Riancho / Sandrine Savary / Photographies : Amélie Andria, François Greuz, Anne Sprimont / iStockPhoto / Conception réalisation : Obea communication. - Tiré à 2 500 exemplaires ISSN 1248-018.

> ÉDITO



“ Proposer sur le Douaisis une offre de santé mieux adaptée et mieux coordonnée, qui préfigurera, nous le souhaitons, le système de santé de demain. ”

Chers lecteurs,

L'activité d'urologie, développée par le Docteur Chabchoub, chef de service, est à la fois une spécialité chirurgicale, mais aussi médicale. Au centre de ce numéro, vous pourrez découvrir la spécificité de cette activité, et mieux comprendre l'hyperactivité vésicale, fréquemment rencontrée par nos professionnels, en consultation.

De surcroît, le Docteur Chabchoub est l'un des premiers à avoir pris part à notre nouvel aménagement en santé du territoire du Douaisis, en allant au-devant des citoyens et en proposant des ateliers d'éducation à la santé aux populations les plus fragiles.

Mené depuis 3 ans, ce système de soins territorial précurseur commence à porter ses fruits avec une participation croissante des populations aux ateliers, une augmentation sensible des hospitalisations programmées, une diminution du nombre d'habitants des quartiers prioritaires qui renoncent aux soins pour des raisons financières.

Cette démarche innovante permet aujourd'hui, au Centre Hospitalier de Douai, de faire partie des cinq territoires d'expérimentation de la responsabilité populationnelle. Ce projet permettra de proposer sur le Douaisis une offre de santé mieux adaptée et mieux coordonnée, qui préfigurera, nous le souhaitons, le système de santé de demain.

Bonne lecture,

■ Renaud Dogimont
Directeur Général

> BIENVENUE À :

Du 1^{er} août au 30 septembre 2018

Dr Emil Victor POP
Praticien contractuel
Imagerie médicale

Dr Alexandra ROOSEBECK
Praticien attaché
Anesthésie

> LE SERVICE D'OPHTALMOLOGIE OUVRE SES PORTES AUX PROFESSIONNELS



Le 20 septembre, le service d'Ophtalmologie du Centre Hospitalier de Douai a organisé une journée portes-ouvertes ainsi qu'une rencontre en santé ville-hôpital sur le thème : « L'œil dans tous ses états », à destination des professionnels de santé et des élus du Douaisis.

Guidés par le Docteur Ichalalen, responsable du service, près de 100 personnes ont pu découvrir les différentes prises en charge du patient, les équipements de dernière génération ainsi que les projets du service. À cette occasion, Monsieur Chevilly, Directeur de la Compagnie de Télémedecine (CTM) était présent pour expliquer le projet de téléophtalmologie, prochainement en production au Centre Hospitalier : « Le concept est de véhiculer les données du patient, au travers d'une plateforme informatique sécurisée, pour les mettre à disposition du médecin, qui peut faire son diagnostic et le compte-rendu associé ».

> LE CH DOUAI CLASSÉ DANS LE PALMARÈS 2018 DES HÔPITAUX ET CLINIQUES



Comme chaque année, le magazine « Le Point » a publié son classement national des hôpitaux et cliniques. Ce palmarès est réalisé en toute indépendance, sans aucun accord avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, ni avec quelque fédération professionnelle, société privée ou association liées au monde de la santé.

Au mois de mai, le Centre Hospitalier de Douai a répondu au questionnaire que le magazine lui a adressé. Les questions portaient essentiellement sur les moyens matériels et humains, la sécurité et la qualité des soins, ainsi que la notoriété des spécialités chirurgicales et médicales. Au total, 254 hôpitaux et 333 cliniques ont complété le formulaire.

En 2018, pour la première fois depuis dix ans, « Le Point » a déterminé les meilleures maternités lors d'une grossesse normale, selon l'activité, le taux de césariennes, la durée moyenne de séjour... Autant de critères qui ont permis à la maternité du Centre Hospitalier de Douai de se classer en 89^e position des accouchements normaux, sur 451 maternités publiques et privées. Un grand bravo aux équipes !



➤ LE CH DOUAI PIONNIER DE LA RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE

Le Douaisis, territoire au passé industriel et minier, se caractérise par des difficultés socio-économiques prégnantes et par des indicateurs de santé fortement dégradés. Face à ce constat, depuis 2015, le Centre Hospitalier de Douai développe un modèle d'hôpital « hors les murs ». Centrée sur des valeurs humanistes, cette démarche innovante vise à rassembler et fédérer communauté hospitalière et professionnels de santé de ville de 1^{er} recours, autour d'un même objectif : la santé et le bien-être de sa population.

Fort de cette expérience, le Centre Hospitalier de Douai a été sélectionné dans le cadre du dispositif « Innovation en santé article 51 » pour participer, sous l'égide de la Fédération Hospitalière de France, à une expérimentation inédite d'intégration clinique, à l'échelle nationale, avec quatre autres sites territoriaux. Cette démarche, fondée sur une nouvelle approche territoriale et populationnelle, tend à améliorer la santé de la population, l'expérience du patient et la maîtrise des dépenses.

Le 11 septembre, le Centre Hospitalier de Douai a présenté ce projet aux professionnels de santé du Douaisis lors d'un Comité mixte ville-hôpital. À la suite de cette rencontre, un groupe projet « Responsabilité populationnelle » s'est constitué. Une première réunion a eu lieu le 16 octobre.



Dans les prochains mois, les équipes hospitalières, les professionnels de ville et les structures associatives du Douaisis initieront ensemble une nouvelle approche de soins à destination d'une cohorte de patients souffrant de pathologies à forte prévalence.

➤ UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE SALUÉ

Le 25 septembre, Monsieur Dogimont, Directeur général, a souhaité mettre à l'honneur sept agents du Centre Hospitalier de Douai, en organisant une manifestation de sympathie. En effet, en novembre dernier, alors qu'un agent du service Restauration est victime d'un malaise cardiaque, ses collègues lui ont porté secours et ont, grâce à leur sang-froid, réussi à lui sauver la vie. En plus du trophée remis à chacun, le Centre Hospitalier de Douai a sollicité l'obtention d'une distinction honorifique auprès du Ministère des solidarités et de la santé pour que l'exemplarité de leur comportement soit reconnue.



➤ « UN MARIAGE EN CHUTE LIBRE »

La compagnie « HIP HIP HIP » du Centre Psychothérapeutique de Jour « Camille Claudel » a présenté une pièce de théâtre distrayante et amusante, intitulée « Un mariage en chute libre », le 28 septembre à la MJC de Douai. Accompagnés de Christophe Grimonpont, metteur en scène, patients et soignants ont travaillé durant deux ans à la conception de l'histoire, de l'écriture des textes, ainsi qu'à la réalisation des costumes, des décors et de la mise en scène. Le jour de la représentation, 120 personnes ont eu le plaisir de partager et de vivre de multiples émotions. Après plusieurs rappels et de nombreux applaudissements, le public a pu échanger avec les artistes, autour d'un buffet préparé par le service Restauration du Centre Hospitalier de Douai.



➤ BLANCHISSERIE, BIONETTOYAGE, BRANCARDAGE, DISPOSITIFS SÉCURISÉS, DÉCHETS, HYGIÈNE, SANTÉ AU TRAVAIL ET RESTAURATION COLLECTIVE : PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES



Depuis 2009, l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène organise chaque année, une demi-journée d'information au Centre Hospitalier de Douai. Celle-ci a pour objet de promouvoir les bonnes pratiques de différents secteurs. Au fil des années, l'équipe participante s'est étoffée. En 2018, deux temps forts ont été proposés : le 2 octobre dans le bâtiment MCO, et le 4 octobre à l'EHPAD Marceline Desbordes-Valmore.

Ainsi, les visiteurs ont pu retrouver la blanchisserie, le bionettoyage, le brancardage, les dispositifs sécurisés, les déchets, l'hygiène, la santé au travail et la restauration collective, avec le concours de partenaires extérieurs : l'APEI prenant en charge le linge des résidents, le fournisseur du lave-bassin et les laboratoires commercialisant les Picc-Line et Care-bag.

Au total, 125 professionnels ont visité les stands. Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, une information sera communiquée au personnel, notamment aux référents en hygiène. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée riche en échanges.

➤ LES PATIENTS DU CH DOUAI EXPOSENT AU MUSÉE DE LA CHARTREUSE

Le partenariat avec le Musée de la Chartreuse et le Centre Hospitalier de Douai a permis aux patients des services de Pédiatrie, de Pédopsychiatrie, de Psychiatrie adulte et aux résidents de l'EHPAD Marceline Desbordes-Valmore de bénéficier d'ateliers de pratiques artistiques. Cette année, au fil des séances, au côté de Maxime Viville, médiateur plasticien, les artistes en herbe ont pu laisser parler leur créativité sur le thème du plaisir. Après avoir été exposées au Musée de la Chartreuse, du 9 juillet au 15 septembre, les réalisations étaient visibles dans le Hall d'accueil du Centre Hospitalier de Douai jusqu'au 5 novembre, pour le plus grand plaisir des visiteurs.



➤ LE DISPOSITIF EMPLOIS D'AVENIR

En 2013, plus d'un jeune sur cinq, âgés de 16 à 25 ans, étaient au chômage dans le Douaisis. Pour la plupart, ils sortaient du système scolaire sans diplôme, rendant leur insertion professionnelle plus difficile et précaire. Pour permettre à ces jeunes, peu qualifiés, de bénéficier d'une première expérience professionnelle réussie et d'acquérir de nouvelles compétences, le Centre Hospitalier de Douai s'est investi dans le dispositif national « emplois d'avenir ». Aussi, de 2013 à 2017,

l'hôpital a accueilli 34 jeunes. Pépité est allé à la rencontre de Fabien Ciappina, Agent d'accueil au Centre Hospitalier de Douai, depuis quatre ans et demie. Il explique : « Etre en contrat d'avenir m'a permis d'accéder à un emploi et de pouvoir préparer un Baccalauréat Gestion administrative, que j'ai obtenu avec mention cette année. Cette expérience m'a été bénéfique. Elle m'a permis d'évoluer et de me conforter



dans mon projet. Je me suis rendu compte que la relation avec les gens était quelque chose qui me plaisait vraiment ».



► 2008-2018 : 10 ANS DÉJÀ !



■ Renaud Dogimont
Directeur Général

été pris en charge et 16 500 qui y sont nés. Au-delà du confort hôtelier, ces patients ont pu mesurer le professionnalisme, le dévouement et l'empathie dont font preuve nos 2 300 agents chaque jour et chaque nuit. La qualité des soins prodigués, l'exercice de la pratique médicale dans le profond respect des règles de l'art, le regard bienveillant et le petit mot qui reconforte en sont les principales illustrations quotidiennes. »

Le 26 septembre, le Centre Hospitalier de Douai a célébré le 10^e anniversaire du nouvel hôpital, 10 ans, jour pour jour, après son inauguration. Cette date symbolise l'achèvement d'un ambitieux projet de construction qui visait à offrir aux habitants du Douais une infrastructure de soins moderne et mieux adaptée à l'accueil du patient.

À cette occasion, Monsieur Pourcelot, ancien Directeur de l'établissement a répondu présent. Monsieur Dogimont, Directeur général, exprime : « Au cours de ces 10 dernières années, ce patrimoine, auquel vous avez contribué de manière décisive, a su être apprécié par les 2 082 000 patients qui y ont

► 10 ANNÉES DE FIERTÉ ET D'INNOVATIONS

Ces 10 années écoulées ont été riches de progrès. L'éventail des spécialités proposées s'est étoffé, avec notamment, l'ouverture des services de Diabétologie, de Neurologie, de Soins palliatifs, du CAC, de l'Accueil de jour d'Alzheimer, et plus récemment, de l'Ophtalmologie... Le Centre Hospitalier de Douai s'est également distingué par de nombreuses innovations médicales et chirurgicales, telles que la pose de prothèse totale de hanche par voie antérieure, initiée à l'hôpital en 2014, et proposée depuis 2017 en ambulatoire, l'urétéroréno-scopie souple pour le traitement de la lithiase rénale ou encore la création de l'ortho-gériatrie, qui fluidifie la prise en charge chirurgicale du patient âgé.

► UN NOUVEL ANCRAGE TERRITORIAL

Ces innovations ont contribué à la construction d'un nouvel ancrage territorial. Au cours de ces dix années, le Centre Hospitalier de Douai a, en effet, assis son positionnement d'hôpital de référence sur son bassin de vie et l'a concrétisé par l'émergence du Groupement Hospitalier de Territoire du Douaisis.

Face au défi du renoncement au soin, qui fragilise les populations les plus précaires du Douaisis, depuis trois ans, l'établissement expérimente un nouvel aménagement du territoire en santé : un modèle d'hôpital « hors les murs », faisant émerger le concept de responsabilité populationnelle partagée.



► L'HISTOIRE DU CENTRE HOSPITALIER RACONTÉE

Pour relater les événements marquants de l'historique de l'établissement, Docteur Berteloot, Président de la Commission Médicale d'Etablissement, a laissé la parole aux Docteurs Dujardin, Fiévet et Guillain, les précédents Présidents de la Commission Médicale d'Etablissement. À l'issue de ces allocutions, rappelant que l'histoire de l'hôpital a commencé au XVII^e siècle, Monsieur Chéreau, Président du Conseil de surveillance, suivi de Monsieur le Sous-préfet de Douai se sont exprimés sur le chemin parcouru par le Centre Hospitalier de Douai. Ils ont enrichi leurs propos par de nombreuses anecdotes sur la genèse de la construction du nouvel hôpital.



► UN LÂCHER DE BALLONS MULTICOLORES

Afin d'immortaliser ce moment, membres du personnel, élus et partenaires ont lâché 100 ballons biodégradables, dans le plus grand respect de l'environnement. Au-delà du caractère festif, ce lâcher de ballons était une invitation à découvrir l'hôpital autrement. En effet, muni d'un petit mot, chaque ballon trouvé dans la nature incitait à prendre contact avec le Centre Hospitalier de Douai en vue de participer à une visite des coulisses de l'établissement.



➤ **LA PRISE EN CHARGE
DIAGNOSTIQUE DE
L'HYPERACTIVITÉ VÉSICALE
AU CENTRE HOSPITALIER
DE DOUAI**



> QU'EST-CE QUE L'HYPERACTIVITÉ VÉSICALE ?

En temps normal, lorsque la vessie est pleine, l'information est transmise au cerveau et déclenche l'envie d'uriner. Puis, des signaux nerveux donnent la consigne au détrusor (le principal muscle de la paroi vésicale) de se contracter, et, aux sphincters de l'urètre (muscles qui bloquent le canal de sortie de l'urine) de se relâcher pour que l'urine s'évacue. Cependant, dans le cas d'une hyperactivité vésicale, un dysfonctionnement du détrusor entraîne une difficulté à retenir l'urine dans la vessie.

Caractérisé par la survenue de besoins d'uriner de façon soudaine, difficiles à maîtriser, ce syndrome touche aussi bien les femmes que les hommes, à tous les âges de la vie. Cependant, la prévalence de cette pathologie augmente avec l'âge. Après 75 ans, près d'une personne sur trois est atteinte d'hyperactivité vésicale.



L'International Continence Society (ICS) définit le syndrome clinique d'hyperactivité vésicale par l'existence d'urgenteries (envies soudaines et pressantes d'uriner), avec ou sans incontinence urinaire, fréquemment associées à une pollakiurie (augmentation de la fréquence des mictions à plus de 8 par jour) et à une nycturie (nombre de mictions nocturnes ≥ 2).

L'hyperactivité vésicale altère significativement la qualité de vie des patients. Elle provoque une gêne importante qui peut favoriser le repli social et affectif. Le diagnostic clinique est défini à l'interrogatoire.

> QUELS SONT LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES ?



URGENCE

Besoin urgent d'uriner (Urgenterie)



CONTRÔLE

Perte de contrôle entraînant des fuites urinaires (Incontinence urinaire par urgenterie)



FRÉQUENCE

Envie d'uriner très fréquente / en moyenne plus de 8 fois / 24 heures (Pollakiurie)



NUIT

Envies d'uriner qui réveillent la nuit (Nycturie)

> QUELLES EN SONT LES CAUSES ?

Les causes de l'hyperactivité vésicale sont diverses. Il peut s'agir de causes locales, locorégionales ou liées à un problème généralisé. En l'absence d'étiologie identifiable, l'hyperactivité vésicale est dite idiopathique.

- Les causes locales sont dues à une atteinte vésicale et/ou prostatique ; telles que les cystites, les calculs, les polypes, l'obstruction prostatique...
- Les causes locorégionales sont engendrées par une atteinte des organes de voisinage. On cite les sigmoidites, la constipation chronique, les infections gynécologiques...
- Les autres étiologies de l'hyperactivité vésicale se forment dans le cadre de pathologies généralisées, telles que le diabète, l'AVC, la maladie de Parkinson, le traumatisme médullaire, les troubles psychologiques...



> QUELS TRAITEMENTS SONT PROPOSÉS ?

Dès que le diagnostic est évoqué, il est nécessaire de réaliser des examens complémentaires pour rechercher la cause et la traiter.

La première étape consiste à comprendre le comportement mictionnel du patient. Pour cette évaluation initiale, le catalogue mictionnel est d'un apport important.

Ensuite, diverses explorations peuvent être effectuées : l'imagerie de l'appareil urinaire (échographie et scanner), l'exploration endoscopique (cystoscopie), et même, les explorations fonctionnelles au travers du bilan urodynamique. Lorsqu'une pathologie locale ou locorégionale a été éliminée, le bilan urodynamique permet de mieux connaître le fonctionnement de la vessie.

Le traitement est instauré en fonction de l'étiologie : une antibiothérapie adaptée pour les infections urinaires, l'ablation d'un calcul de vessie, la résection endoscopique de la prostate...

En présence de désordre fonctionnel, lié notamment à une atteinte neurologique dans le cas d'hyperactivité vésicale idiopathique, ou à un problème comportemental, la maîtrise des facteurs de risque est primordiale pour garantir un bon résultat après traitement : surpoids, équilibre alimentaire, hydratation... De plus, la rééducation périnéale peut être d'un grand apport. En effet, elle aide à la suppression des envies impérieuses et à la reprise de coordination mictionnelle, souvent perturbée en cas de trouble du comportement urinaire.

En outre, les traitements médicamenteux utilisés sont principalement les anticholinergiques, et plus récemment, les agonistes des récepteurs $\beta 3$ adrénergiques. Leur effet pharmacologique est le même aboutissant à la relaxation du détrusor, mais leur mécanisme d'action est différent. Bien que les anticholinergiques ont une efficacité prouvée, l'arrêt de ce traitement est toutefois non négligeable. En effet, au bout d'un an, plus de 50 % des patients arrêtent leur traitement ; 60 % d'entre eux en raison d'absence d'amélioration ressentie, et pour 40 % des cas, cela est dû à la survenue d'effets secondaires.

En cas d'échec des traitements les moins invasifs, tels que la rééducation ou la prescription de médicaments, des traitements interventionnels peuvent être envisagés : l'injection de toxine botulique, la neuro stimulation tibiale postérieure, la neuromodulation des racines sacrées (de plus en plus rare) ou l'entérocystoplastie d'agrandissement. L'urologue doit alors avoir les connaissances requises pour proposer ces traitements, notamment dans le cas de la neuromodulation des racines sacrées.

Le recours à ces techniques se fait par palier. Les patients doivent être bien sélectionnés et suffisamment informés, notamment sur les effets secondaires de ces techniques, pouvant aller jusqu'à la rétention vésicale chronique après une injection de toxine botulique, par exemple.



Plateau technique d'urologie :

- Unité d'urodynamique
- Endoscopie urologique
- Echographie prostatique

Bloc opératoire, urologie



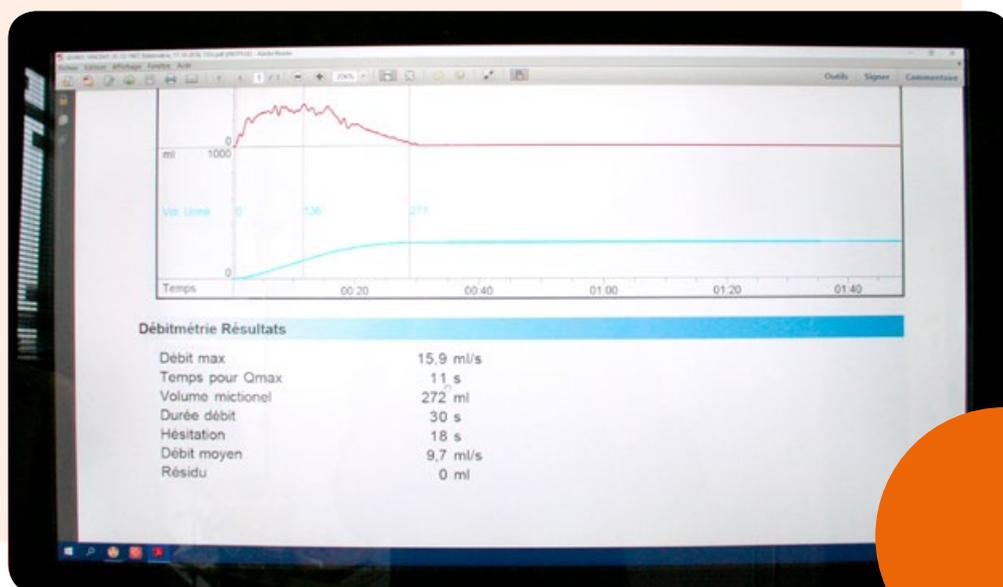
➤ QUELLES PRISES EN CHARGE AU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI ?



Au Centre Hospitalier de Douai, l'hyperactivité vésicale est une pathologie fréquemment rencontrée en consultation. Les causes fonctionnelles sont les plus diagnostiquées. Les principaux traitements utilisés sont non invasifs : la rééducation mictionnelle et comportementale associée aux traitements médicamenteux. La prise en charge est parfois délicate, en raison des difficultés à maîtriser les facteurs de risques des patients.

L'équipe prend également en charge, la lithiase urinaire, l'hypertrophie bénigne de la prostate, les troubles fonctionnaires urinaires, notamment chez les femmes, ainsi que le dépistage du cancer de la prostate.

Pour améliorer ces prises en charge, le service d'Urologie dispose d'une nouvelle unité d'urodynamique. Celle-ci permet de pratiquer des explorations urodynamiques afin d'expertiser les pathologies fonctionnelles. Ainsi, il est possible de confirmer ou d'infirmer le caractère pathologique du fonctionnement de la vessie. Par ailleurs, les bilans urodynamiques sont souvent indiqués dans le cadre d'une pathologie généralisée, telle que la vessie neurologique diabétique, par exemple, ou après l'échec d'un traitement. Ce bilan est d'un grand apport pour adapter le traitement.



› UNE ACTIVITÉ OUVERTE SUR LA VILLE

- › En plus de l'activité médico-chirurgicale (consultation, bloc opératoire, explorations fonctionnelles, urgences urologiques...), l'équipe se déplace au Centre Hospitalier de Somain dans le cadre d'une consultation avancée, effectuée une semaine sur deux, le vendredi après-midi.
- › De surcroît, le Docteur Chabchoub, chef de service, anime régulièrement des actions de santé publique et des rencontres en santé ville-hôpital :

« Le but est d'améliorer la santé des gens. Dans certains quartiers fragiles, des hommes et des femmes, souvent d'un certain âge, négligent les symptômes, qui pourraient permettre de découvrir d'autres problèmes associés. Quand ils arrivent à l'hôpital à un stade avancé, la prise en charge est plus compliquée que si l'on avait pris en charge au stade précoce. L'enjeu de ces actions de prévention est d'informer la population qu'au Centre Hospitalier de Douai, on peut par exemple, prendre en charge les fuites urinaires ou les pathologies urologiques liées à l'âge... ».



› LE SITE INTERNET DU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI SE RENOUVELLE

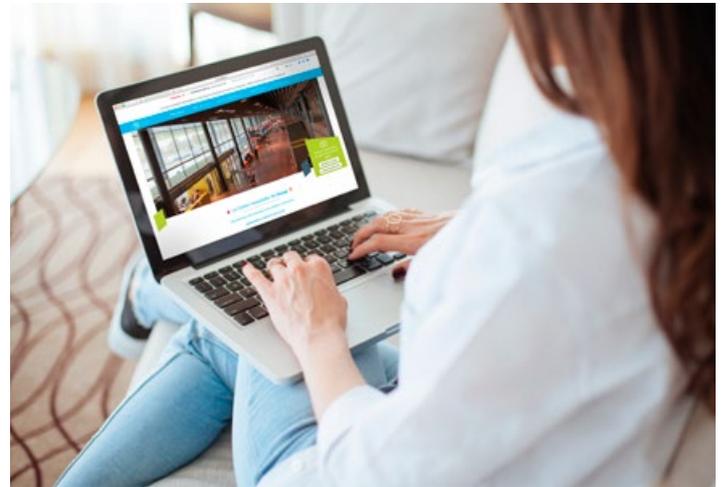


Le site internet du Centre Hospitalier de Douai fait peau neuve, impulsé par une volonté commune de la Direction générale, du corps médical et de l'équipe soignante. En ligne depuis cet été, cette nouvelle version, plus moderne, valorise l'offre de soins et les projets, véhicule la capacité d'innover et facilite le parcours patient.

› L'OFFRE DE SOINS, UNE PRIORITÉ

Informier au mieux les patients sur l'offre de soins de l'établissement, tel a été le point de départ de ce projet. Comment ? En immergeant l'internaute dans les coulisses de l'hôpital, dès la page d'accueil, via une vidéo. On y découvre les médecins et soignants en action, au cœur de leur travail.

Dans la continuité de cette dynamique, la présentation de l'offre de soins se divise en deux catégories : la consultation et l'hospitalisation. Ainsi, l'internaute peut plus facilement prendre rendez-vous avec un spécialiste, ou prendre le temps de se renseigner plus spécifiquement. En effet, organisé par secteur, chaque service ou spécialité, a une page qui lui est dédiée, comportant une présentation succincte de l'activité, une illustration, un contact téléphonique, une photo d'équipe, le nom des membres de l'équipe, des liens utiles, des téléchargements et la liste des surspécialités. Cet espace contribue à transmettre une information simple et précise, à rendre l'hôpital humain et accessible, et à rassurer le patient.



› LE PARCOURS PATIENT FACILITÉ

Le Centre Hospitalier de Douai s'est donné pour objectif d'améliorer l'expérience de l'utilisateur en facilitant sa navigation. Ainsi, plusieurs icônes sont mis à la disposition de l'internaute pour permettre une information accessible en trois clics : « mon espace patient », « prendre rendez-vous », « découvrez les services du Centre Hospitalier de Douai », « projets innovants »... De plus, le site internet propose de nombreuses fonctionnalités : un moteur de recherche dans le site, une accessibilité A+/A- pour agrandir ou rétrécir les caractères, un plan Google Maps, un annuaire des praticiens, une revue de presse, un espace professionnel...

› L'ACTUALITÉ, MOTEUR DU SITE

L'espace « à la une dans votre Centre Hospitalier » permet aux visiteurs du site d'être informés des actualités de l'hôpital, en termes d'activités médicales, d'évènements, de projets, de retombés médiatiques ou de stratégie. L'établissement met à jour régulièrement ces rubriques. L'hôpital est également présent sur les réseaux sociaux. Vous avez un compte Facebook, Twitter ou LinkedIn ? Vous pouvez dès maintenant suivre les actualités du Centre Hospitalier de Douai sur ses différents médias !



**Vous souhaitez soumettre un sujet ou valoriser un projet ?
Contactez la Direction de la communication : dcom@ch-douai.fr - Tél. : 03 27 94 70 81**

PROTCOLE MAASTRICHT 3 AU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI PRÉLÈVEMENTS D'ORGANES SUR DONNEURS DÉCÉDÉS APRÈS ARRÊT DES THÉRAPEUTIQUES ACTIVES (ATA)



Après le CHU de Lille et le CH de Valenciennes, le Centre Hospitalier de Douai déploie le prélèvement d'organes sur donneurs décédés après arrêt des thérapeutiques actives.

Suite à la lettre d'intention que M. Dogimont, Directeur général, a envoyée à l'Agence de la Biomédecine en juillet 2017, la Coordination Hospitalière PMOT et le service de Réanimation Polyvalente, avec le soutien de la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques, ont pu élaborer les procédures institutionnelles relatives au protocole Maastricht 3.

Ce protocole s'adresse aux patients cérébro-lésés (AVC, encéphalopathie post anoxique...), âgés de moins de 66 ans, pour lesquels un arrêt des thérapeutiques actives a été formalisé et signé par les médecins réanimateurs, associés à un médecin consultant extérieur, dans le respect de l'étanchéité des filières (entre la réanimation et la coordination).

Le dossier est rendu éligible au protocole Maastricht 3, après recherche des contre-indications au prélèvement et validation par le service de régulation de l'Agence de la Biomédecine.

La décision de l'ATA (dans le respect de la loi Léonetti-Clayes de février 2016) doit être comprise et acceptée par la famille avant toute démarche anticipée de don d'organes par l'équipe de Coordination Hospitalière PMOT. Lorsque la non opposition du défunt est recueillie, la date et l'heure de l'ATA sont fixées. La famille est informée des différentes étapes de la procédure ainsi que de l'éventualité du non aboutissement du protocole (inscription au Registre National des Refus, dépassement des délais, problèmes techniques...)

Le protocole Maastricht 3 nécessite, après 5 min d'arrêt cardiaque, la mise en place d'une circulation extra corporelle (Circulation Régionale Normothermique) via la pose de canules vasculaires fémorales par l'équipe de Réanimation et de Chirurgie vasculaire.

Pour une organisation optimale, de nombreux partenaires sont impliqués dans cette procédure :

- › L'Agence de la Biomédecine : constitution du dossier Cristal et attribution des greffons
- › La Coordination Hospitalière de Lille : déclenchement des équipes chirurgicales et mise à disposition du matériel
- › Le chirurgien vasculaire et les réanimateurs du CH Douai : pose des canules
- › Le Bloc opératoire du CH Douai : disponibilité de la salle opératoire et équipe dédiée
- › Les infirmiers de Réanimation en charge de la CRN : montage et surveillance de la Circulation Régionale Normothermique
- › L'équipe paramédicale du service de Réanimation : prise en charge globale du donneur
- › La Plateforme Nationale de Régulation des Greffons : attribution des greffons
- › L'imagerie médicale, le Laboratoire, la Pharmacie, le service Hôtellerie et la Chambre mortuaire.

Ce protocole permettra d'augmenter les prélèvements d'organes et de tissus au sein du Centre Hospitalier de Douai. Dans le cadre du Maastricht 3, les prélèvements de foies et de reins sont attribués exclusivement au niveau régional.

Le 25 septembre, suite à la visite de conformité, l'Agence de la Biomédecine a validé cet ambitieux projet, élaboré depuis novembre 2016. Il est le fruit d'un travail institutionnel mené par une conviction forte : la nécessité d'accroître le nombre de greffons au regard des attentes des receveurs.

**« Nous sommes tous des donneurs présumés
et des receveurs potentiels »**



DEUX FOIS PLUS PRÉVOYANT POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

3 MOIS OFFERTS⁽¹⁾

sur MNH EVOLYA
et sur MNH PREV'ACTIFS TEMPO
dans le cas d'une souscription simultanée

**DES GARANTIES SANTÉ
ÉVOLUTIVES ET COMPLÈTES,**
pensées pour les
hospitaliers

LA SOLUTION PRÉVOYANCE
qui garantit votre salaire
et vos primes en cas
d'arrêt de travail

Mutuelle hospitalière
www.mnh.fr

DÉJÀ ADHÉRENT ? Profitez aussi de l'offre⁽²⁾ !

► **Cathy Dambry**, conseillère MNH,
06 45 60 59 04 - cathy.dambry@mnh.fr



(1) Offre valable pour toute adhésion simultanée à MNH Santé en tant que membre participant et à MNH Prev'actifs (signature des 2 bulletins d'adhésion à moins de 30 jours d'intervalle entre le 20 Août 2018 et le 31 décembre 2018 et sous réserve d'acceptation des adhésions par MNH et MNH Prévoyance), pour des contrats prenant effet du 1er septembre 2018 au 1er février 2019 inclus : 3 mois de cotisation gratuits sur MNH Santé et 3 mois de cotisation gratuits sur MNH Prev'actifs.
(2) Si vous êtes adhérent à MNH Santé, vous bénéficierez de 3 mois de cotisation offerts sur votre contrat MNH Prev'actifs. Valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Juillet 2018 et le 31 Décembre 2018 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Août 2018 au 1er Février 2019. Si vous êtes adhérent à MNH Prev'actifs, vous bénéficierez de 3 mois de cotisation offerts sur votre contrat MNH Santé. Valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 20 Août 2018 et le 31 Décembre 2018 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Septembre 2018 au 1er Février 2019. MNH Prev'actifs Tempo est assuré par MNH Prévoyance et distribué par la MNH. Mutuelle Nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis CEDEX. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Août 2018 - Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.